



## **SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 15 mai 2024

### **Objet : Modification du cycle horaire des veilleurs de nuit du site de la Maison du Cœur**

Madame la Directrice générale du CCAS de Nice,

Nous avons été informés que le cycle de travail des veilleurs de nuit du CHRS « Maison du Cœur » a été modifié depuis le 6 mai dernier.

En effet, afin de garantir la surveillance constante de l'établissement, vous avez souhaité que ces agents travaillent dorénavant de 21h à 7h.


Comme vous le savez, les agents exerçaient jusqu'alors leurs missions de 22h à 8h.

Comme le prévoit l'article 54 du décret 2021-571, il est obligatoire de consulter le Comité Social Territorial pour les projets concernant le fonctionnement et l'organisation des services, notamment pour l'aménagement des horaires.

Aussi, nous vous demandons la suspension immédiate de ce changement d'horaires, et son inscription à l'ordre du jour du prochain Comité Social Technique.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale du CCAS de Nice, l'expression de nos salutations distinguées.

**PO/ Le syndicat CGT  
Nice Métropole Côte d'Azur**

  
**Le Responsable du secteur Communication  
Andrew RENAULT**

